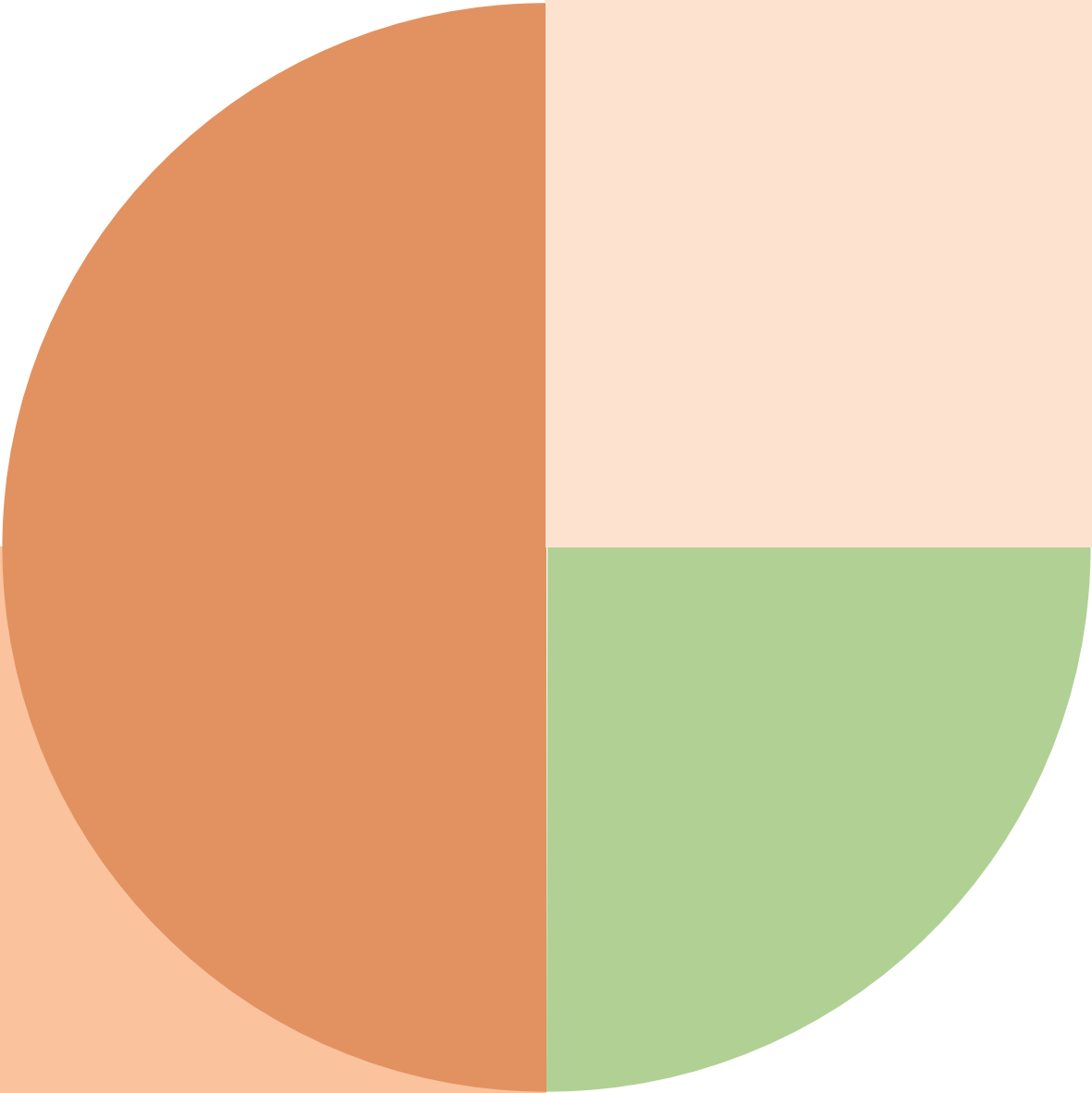


Rapport d'activité 2025



Transition et développement

L'année marque les bases du processus de transition des Associations régionales d'action sociale vers des Etablissements autonomes de droit public. Ce changement permet de préserver un ancrage régional, tout en simplifiant la gouvernance souhaitée par le Canton. Les périmètres, calqués sur les soins à domicile, doivent soutenir la mise en place d'actions sur le plan social et médico-social.

Le concept Oasis et la collaboration avec le Réseau Santé Nord Broye, vont clairement dans ce sens, comme la mutualisation CSR / AAS, que vous retrouverez dans ces pages, pour offrir un accès unique et simplifié pour la population du Jura-Nord vaudois.

Le réseau AJOVAL poursuit son développement et la mise en œuvre de sa nouvelle politique tarifaire pour l'accueil collectif d'ici la rentrée 2026. Une révision des barèmes appliqués à l'accueil familial est prévue pour 2027.

Par-delà les chiffres, nous tenons à remercier sincèrement les collaboratrices et collaborateurs œuvrant au sein de notre Association pour leur engagement et le travail accompli tout au long de l'année écoulée. Vous représentez notre plus belle force. Merci à chacune et chacun d'entre vous.



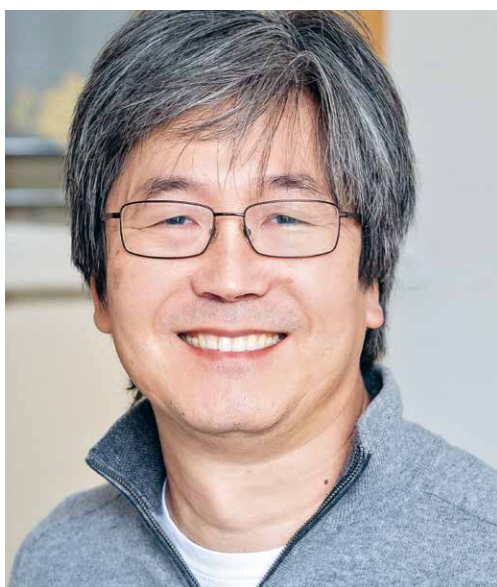
Plus d'informations et
offres d'emploi sur : junova.ch

Sommaire

4	Édito politique
8	Oasis : deux ans d'existence
12	Oasis : chiffres et actions
14	Mutualisation CSR & AAS
16	Chiffres-clés
18	Zone Bleue
20	Offre AJOVAL & AFJYR
22	Focus Métier
26	Focus UAPE création d'une antenne « Les Flocons d'Or »
29	Chiffres 2025
30	Organisation

Martin Schnorf et Jonas Burdel sont respectivement président et vice-président du Comité de direction (CODIR) de l'ARAS Jura-Nord vaudois. Élus en 2024, ils ont pour mission de guider politiquement l'Association avec l'ensemble des membres du CODIR.

Édito politique



Réforme de la gouvernance de l'action sociale : de l'ARAS à l'ERAS

La gouvernance de l'action sociale évolue sur le plan politique. Si, depuis plusieurs années, un rapprochement institutionnel entre le Centre social régional (CSR) et l'Agence d'assurances sociales (AAS) est envisagé, l'année 2025 a marqué une avancée concrète vers l'implantation des Etablissements régionaux d'action sociale (ERAS), appelés à remplacer les Associations régionales d'action sociale (ARAS).

Ce changement de structure vise à améliorer le pilotage de la politique sociale cantonale en instaurant une organisation plus claire en matière de responsabilités et de répartition des rôles entre le Canton et les régions. Le Comité de direction (CODIR) a participé à la rédaction de la Loi sur les ERAS (LERAS) qui sera soumise en 2026 au vote du Parlement vaudois. Pour le CODIR, il s'agit de collaborer étroitement avec le Canton tout en accompagnant notre personnel dans ce changement institutionnel. Nos collaboratrices et collaborateurs accomplissent un travail remarquable et nous tenons à les remercier sincèrement de leur engagement, si précieux au quotidien.

Acteur du rapprochement entre les domaines de la santé et du social voulu par les ERAS, le concept Oasis a célébré ses deux ans. Accompagné par la HETSL (Haute école de travail social et de la santé Lausanne), ce concept novateur a démontré toute sa pertinence et présente d'excellents résultats en matière de la prise en charge de la population. Des résultats prometteurs en vue des Assises Santé & Social qui s'organiseront les années à venir sur le district Jura-Nord vaudois.

« Ce changement de structure vise à améliorer le pilotage de la politique sociale cantonale. »

Martin Schnorf et Jonas Burdel sont respectivement président et vice-président

Fin de législature communale et nouvelle politique tarifaire pour AJOVAL

Dans le domaine de l'accueil de jour de l'enfance, l'année 2025 a permis à AJOVAL de poursuivre sa progression vers les objectifs fixés par le plan quinquennal de développement 2025 – 2030, défini par la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants). Parallèlement, la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire pour le réseau a été finalisée. Cet instrument financier — qui entrera en vigueur en 2026 — permettra d'optimiser les coûts et de mieux répondre aux attentes des communes ainsi que des parents.

L'année 2025 marque la fin de la législature communale en cours. Nous sommes confiants dans notre capacité à transmettre, en 2026, une organisation saine, structurée et prête au changement, aux futurs membres du CODIR. Les réflexions relatives à la mise en place de l'ERAS se poursuivent activement et le réseau AJOVAL bénéficie d'une reconnaissance régionale, fondée sur la qualité de ses prestations.

« Nous sommes confiants dans notre capacité à transmettre, en 2026, une organisation saine, structurée et prête au changement »



CODIR ARAS JUNOVA (de gauche à droite)
Raffaella Cantone Meylan (municipale Le Chenit)
Julien Wicki (municipal Yverdon-les-Bains)
Jonas Burdel (vice-président, vice-syndic La Praz)
Martin Schnorf (président, vice-syndic Yvonand)
Nathalie Gigandet (municipale Grandson)
Eliane In-Albon (municipale Lignerolle)
Jean-Marc Bezençon (municipal Orbe)
Claude Ecuyer (vice-syndic Novalles)
Absent : Sylvain Fasola (municipal Sainte-Croix)



Oasis toujours plus proche de la population



En 2025, le concept Oasis a célébré ses deux ans d'existence et de partenariat avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL). À cette occasion, une rencontre avec les principaux partenaires a été organisée afin de marquer cette étape importante.

Parmi les nouvelles démarches développées figurent entre-autres des actions de prévention menées auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), ainsi que plusieurs initiatives dans la Vallée de Joux.

Après deux ans d'activité, le concept Oasis affiche des résultats positifs. Ceci se reflète à la fois dans le nombre de consultations réalisées et dans le développement du réseau de partenaires. « Notre objectif est d'aller vers la population afin de lutter contre le non-recours. Nos partenaires nous permettent de toucher notre public-cible directement sur le terrain », souligne Anne-Laure Duperrex, responsable d'Oasis. Elle ajoute : « Plus le concept grandit, plus il ouvre des perspectives et des collaborations auxquelles nous n'avions pas forcément pensé au départ. »

Au micro, Anne-Laure Duperrex, responsable d'Oasis
et Orlane Monnier, coordinatrice de proximité



Action renforcée auprès de la jeunesse

En 2025, Oasis a notamment investi le domaine de la formation professionnelle en proposant des rencontres d'échanges sur la pause de midi au CPNV. Ces interventions, destinées aux jeunes, abordaient notamment les questions liées aux prestations sociales, telles que les bourses, les subsides à l'assurance maladie, et ceux qui les délivrent.

« Cette action s'inscrit pleinement dans notre mission de prévention auprès de la population, et en particulier auprès de la jeunesse. Elle a permis de sensibiliser environ 600 jeunes », se réjouit Anne-Laure Duperrex. Dans cette même logique de proximité, Oasis a mené plusieurs actions dans la Vallée de Joux. Des séances d'information consacrées aux assurances sociales ont été organisées, accompagnées d'un bus itinérant destiné à sensibiliser la population à l'accès aux prestations sociales, en collaboration avec Pro Senectute.

« Plus le concept grandit, plus il ouvre des perspectives et des collaborations auxquelles nous n'avions pas forcément pensé au départ. »

ALD

Célébration des 2 ans d'Oasis





Anne-Laure Duperrex et Claude Borgeaud,
directeur général ARAS JUNOVA
© Gabriel Lado / Le Nord Vaudois

Reconnaissance académique & renforcement santé/social

L'année 2025 marque également la fin du suivi académique encadré par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Afin de valoriser les résultats de cette collaboration, une soirée de restitution s'est tenue en novembre à Yverdon-les-Bains. Cette coopération fructueuse a permis d'ancrer Oasis dans le milieu académique et de mettre en perspective le travail de terrain. « L'utilité de lutter contre le non-recours a été démontrée. Une grande majorité des situations pourraient être anticipées si les prestations adéquates étaient délivrées au bon moment », précise Anne-Laure Duperrex. Les travaux menés dans le cadre d'Oasis ont également mis en évidence le lien étroit entre les domaines du social et de la santé. Aujourd'hui, ces deux domaines sont indissociables et doivent être abordés conjointement. Ce constat constitue d'ailleurs un axe de développement pour les prochaines années et dans cette perspective, la collaboration avec le Réseau Santé du Nord Broye (RSNB) se renforce. Plus largement, l'ancrage et la légitimation d'Oasis permet à l'ARAS JUNOVA d'anticiper la transition vers l'ERAS.

Quelques chiffres et actions

oasis

En plus de la synthèse « Evaluation et accompagnement » de l'HETSL (Haute école de travail social et de la santé Lausanne), que vous trouverez sur oasis-junova.ch ci-dessous quelques informations succinctes pour l'année 2025.

Participation à :

- Café Contact d'Yverdon-les-Bains
- Rencontre des partenaires du champ éducatif
- Ateliers d'information et d'accompagnement au changement d'assurance maladie LAMal tout public (4 séances)
- Atelier d'information et d'accompagnement au changement d'assurance maladie avec Pro Senectute (Le Lieu)
- Soirée d'information au changement d'assurance maladie au curateurs privés avec le BAC (Bureau d'aide aux curateurs privés)
- Participation au Café des Entrepreneurs de la région yverdonnoise
- Action préventive à la Vallée de Joux (projection de « Moi, Daniel Blake », Bus65 et séance d'information sur les prestations de retraite)
- Co-crédation du Café Réseau de la Vallée de Joux et présentation d'Oasis
- Forum de l'action communautaire à Orbe
- Présentation d'Oasis aux accueillantes en milieu familial
- Présentation d'Oasis au « Tapas du jeudi » à Yvonand
- Action de prévention sur les sites du Centre professionnel du Nord vaudois (Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix)
- Présentation d'Oasis aux partenaires du Réseau de Santé Nord Broye (RSNB)
- Deux ans d'Oasis à l'Aula Magna du Château-d'Yverdon-les-Bains, en présence de Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat.

Nombre de situations

998

dont 51 hors zone
(à savoir que ces personnes ont quand même
été renseignées sur l'endroit où elles devaient se
rendre dans leur région)

Nombre de rencontres partenaires

36

pour 2025

Classe d'âge

2

-18 ans

53

18 à 25 ans

525

25 à 50 ans

206

50 à 65 ans

144

65+

68

Inconnu

Typologie des situations

122

Couple

206

Famille

153

Famille monoparentale

443

Personne seule

74

Inconnu

Retrouvez Oasis sur :
oasis-junova.ch



CSR & AAS

Mutualisation CSR et AAS: un point d'accès unique

En 2025, le Centre social régional (CSR) et l'Agence d'assurances sociales (AAS) ont franchi une étape importante dans leur rapprochement. L'objectif de cette mutualisation est simple : sortir des silos pour fonctionner ensemble et offrir à la population un point d'accès unique et simplifié pour faire valoir ses droits.



Frédéric Viquerat,
directeur CSR et AAS



De gauche à droite : Cristina Queralto (assistante sociale), Elodie Querry (collaboratrice Cellule technique RI), Fanny Conod (collaboratrice Cellule technique RI), Isabelle Jeanneret (gestionnaire de dossiers RI), Justine Henry (gestionnaire de dossiers RI), Frédéric Viquerat (directeur CSR et AAS), Michaël Bussard (assistant social), Laurence Dubi (réceptionniste), Sophie Bauer (collaboratrice AAS), Coraline Beauverd (gestionnaire de dossiers RI), Corinne Rapin (collaboratrice AAS), Célia Chevalley (assistante sociale), Mehmet Haskan (assistant social)

Depuis le 1^{er} décembre 2023, Frédéric Viquerat dirige à la fois le CSR et l'AAS. Un parcours riche et salué au sein de l'Association : entré comme assistant social, il a été successivement responsable d'unité, co-directeur ad-intérim du CSR, puis directeur du CSR avant de prendre la tête des deux entités.

La mutualisation, au-delà de cette direction commune, s'est concrétisée sur le terrain. Elle a d'abord pris forme à l'antenne de Sainte-Croix – étape qui a fait l'objet d'un article dans le rapport d'activité 2023. Elle s'est ensuite poursuivie sur le site d'Orbe où, depuis juillet 2024, l'AAS y partage les locaux du CSR, à la rue de la Poste 3. L'année 2025 a été placée sous le signe de la transformation : les murs et sols ont été rafraîchis et la surface dédiée aux bureaux augmentée. Pour le bien des collaboratrices et collaborateurs comme pour le confort des usagers en entretien. Pour gagner ces m², la salle de colloque est maintenant partagée avec l'Accueil de jour des enfants (AJE), au 2^{ème} étage du bâtiment.

Mutualiser, c'est aussi créer des espaces collectifs pour favoriser le dialogue et les échanges. Dans cet esprit, une plénière a réuni l'ensemble du personnel CSR et AAS le 27 novembre au Casino d'Orbe. En groupes mélangés, les équipes ont participé à des ateliers de présentation (service RH, concept Oasis, Cellule logement et Unité Commune ORP/CSR) et ont visité les locaux mutualisés de la rue de la Poste 3. Une matinée intense et riche en partages, pour mieux se connaître, mieux se comprendre et faciliter la collaboration.

Cette dynamique a vocation à se prolonger. La mutualisation des locaux va se poursuivre sur le site principal d'Yverdon-les-Bains ainsi que le développement d'outils partagés, tels que la charte commune, débutée cette année.

Chiffres-clés

Revenu d'insertion (RI)	Valeurs indiquées en CHF
Prestations financières brutes versées	55 550 758
Remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus)	8 632 725
Prestations financières nettes à la charge de la facture sociale	46 918 033

Centre Social Régional (CSR)	Nombre de dossiers payés
Prestations RI « strictes » ¹ (augmentation de 2.4 % par rapport à 2024)	2 884
Prestations « autres » ²	145
Prestations RI « JAD » (jeunes adultes en difficulté) ³	86
Nombre de mesures d'insertion sociale (MIS)	885

Prestations de la Cellule logement	Nombre interventions
Personnes suivies en 2025	1 225
Ordonnances d'expulsions traitées ayant permis d'éviter le jugement d'exécution forcée	18
Jugements d'exécution forcée traités avant l'expulsion réalisées	24
Situations ayant trouvé un logement fixe avant ou après une expulsion forcée	17

Situations ayant trouvé un logement provisoire avant ou après l'expulsion forcée	15
Analyse de notifications d'augmentation de loyer	64
Interventions en lien avec la stabilisation du logement (états des lieux, dégâts causés par les locataires, etc.)	95
Personnes ayant trouvé un logement grâce aux conseils et à l'orientation	120
Médiations entre les parties prenantes du bail	217

Agence d'Assurances Sociales (AAS)

Demande de subside LvLAMaL ⁴ (primo-demandes et révisions)	3 664
Demande de prestations complémentaires AVS/AI	933
Nombre de familles ayant un droit PC Familles	1079
Nombre de factures de remboursement de frais de santé et frais de garde PC Familles	24 777
Réforme vaudoise des curatelles : entretiens de candidatures réalisés	59

Zone Bleue

Valeur indiquée en CHF

Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA	208 001
---	---------

Ressources humaines ARAS JUNOVA (chiffres au 31.12.2025)	ETP	Personnes
Direction	8.7	9
Services supports ⁵ (RH, finances et communication)	15.4	20
Concept Oasis	2.7	3
CSR	82.65	97
AAS	21.9	26
Stagiaires/apprentis	3	3
Accueil de jour de l'enfance administratif	24.6	31

1. RI, RI indépendant, RI en exécution de peine, personnes placées et hospitalisées.

2. Aide d'urgence, bourse cas de rigueur, casuel, personnes incarcérées.

3. RI JAD (phase d'instruction) et RI JAD (période de transition).

4. Loi d'application vaudoise de la Loi fédérale sur l'assurance maladie.

5. Offrent les prestations pour les réseaux d'accueil de jour AJOVAL, AJERCO (contrat de droit administratif) et AFJYR (accueil en milieu familial).

Zone Bleue

2025: Lutter contre le crack tous ensemble...

Si 2024 a été proclamé malheureusement l'année de la crise du crack, et notamment à Yverdon, ville dans laquelle les cailloux se vendent prêts à l'emploi, il n'en reste pas moins vrai que plusieurs enseignements positifs ont pu en être tirés. [Vanessa Oguey](#), Directrice de Zone Bleue.

La politique suisse des 4 piliers reste à ce jour reconnue au-delà de nos frontières, mais il a fallu la repenser à un niveau stratégique et opérationnel. Evidence: ne plus travailler par silos, réunir lesdits piliers soit ceux de la prévention, du traitement, de la répression et de la réduction des risques, œuvrer ensemble de manière transversale pour tenter de trouver des réponses, s'entendre en tenant compte des compétences réunissant ainsi tous les acteurs travaillant dans le domaine de la toxicodépendance. Pour ce faire, les différents partenaires à Yverdon, soit le JECOS, la PNV, l'UCAN, et Zone Bleue se sont rencontrés très régulièrement tout au long de l'année 2025 dans un objectif de partage, de collaboration et de synergie. Dans cette optique Zone Bleue a mis en place un café contact régulier avec la police de proximité qui vient sur le site 1x par mois à la rencontre des bénéficiaires. L'équipe a aussi créé un temps de colloque avec les usagers afin de mieux cerner les besoins de ces derniers et d'entendre la voix de ceux et celles qui sont encore trop souvent rejetés par la société.

Zone Bleue en bref

10 111

Repas

4 354

Démarches
administratives

1 237

Soins infirmiers

1 386

Réductions des risques

Pourrait-on par la suite aller encore plus loin à leur rencontre ?

Par exemple, au mois de septembre 2025, une équipe de rue financée par la Ville yverdonnoise a pu voir le jour dans le cadre d'un projet pilote d'une année. Cette équipe socio-sanitaire se déploie du lundi au vendredi de midi à 21h en rue et permet non seulement d'aller vers les bénéficiaires qui ne s'approchent pas de Zone Bleue, qui sont en décrochage complet au niveau social et/ou médical ou que le vocable « soins médicaux » rime avec « je prends mes jambes à mon cou » ! Elle n'est pas seulement là pour accompagner les consommateurs, mais aussi pour faire le face à face entre Zone Bleue, les partenaires, les commerçants et les citoyens dans la vision de mieux vivre ensemble sur l'espace public.

En tant que directrice, je ne peux que remercier la Ville de donner l'opportunité à Zone Bleue de faire son travail hors du centre. J'espère sincèrement que ce projet puisse être pérennisé au-delà de 2026.

Chiffres sur l'activité

Centre d'accueil à Yverdon-les-Bains

- Plus de 21478 personnes accueillies avec une moyenne de plus de 80 usagers par jour (22,56 % de femmes, 77,44 % d'hommes).
- Plus de 2305 contacts avec les intervenants du réseau socio-sanitaire (22.3 % médical, 32.8 % social, 44.9 % autre).

Permanences à Sainte-Croix

- 368 consultations (30 % de femmes, 70 % d'hommes).
- 229 contacts avec les intervenants du réseau socio-sanitaire (59.8 % médical, 36.7 % social, 3.5 % autre).

« Zone Bleue a mis en place un café contact régulier avec la police de proximité qui vient sur le site 1x par mois à la rencontre des bénéficiaires. »

VG

Retrouvez Zone Bleue sur :
zone-bleue.ch



L'offre AJOVAL

Accueil collectif

Structures préscolaires (garderies)			
	Groupes d'enfants accueillis ⁶	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis
Les Aristochats , L'Orient	N15 / T21 / M30	66	132
Saint-Claude , Orbe	N15 / T21 / M30	66	166
Les Petits Castors , Orbe	N10 / T14 / M20	44	110
Plein Soleil , Orbe	N5 / T7 / M10	22	63
Tire Lune , Vallorbe	N10 / T14 / M20	44	104

Structures parascolaires (UAPE ⁷)			
UAPE Le Môtier , Romainmôtier-Envy	1-6 P	36	85
UAPE Sainte-Claire , Orbe	1-8 P	48	100
UAPE Saint-Martin , Orbe	1-6 P	24	55
UAPE Plein Soleil , Orbe	1-4 P	12	30
UAPE Les Moulins , Orbe	1-6 P	48	88
UAPE Les P'tits Bouchons , Arnex-sur-Orbe	1-6 P	12	27
UAPE Les Renardeaux , Valeyres-sous-Rances	1-6 P	12	34
UAPE-APEMS⁸-APMI⁹ Les Flocons d'Or , Le Brassus	1-6 P	99 (75 → 26.10.25)	152
UAPE Pique-Raisinets , Montcherand	1-6 P	48	71

En bref au 31.12.2025

Préscolaire

5	242	575
Garderies	Places	Enfants accueillis

Parascolaire

8	1	339	642
UAPE	UAPE-APEMS-APMI	Places	Enfants accueillis

6. N = Nurserie; T = Trotteurs; M = Moyens.
7. Unité d'accueil pour écoliers.

8. Accueil pour écoliers en milieu scolaire.
9. Accueil parascolaire de midi.

Accueil en milieu familial

Préscolaire

146

Places

222

Enfants accueillis

Parascolaire

120

Places

169

Enfants accueillis

Accueillant-e-s en milieu familial

45

Réseau AJOVAL en 2025

847

Total de places

1608

Total d'enfants accueillis

1.90

Ratio d'enfants par place

AFJYR (accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région)

Préscolaire

267

Places

399

Enfants accueillis

Parascolaire

204

Places

281

Enfants accueillis

Accueillantes en milieu familial

67

AFJYR en 2025

471

Total de places

680

Total d'enfants accueillis

Appel d'offres de marchés publics pour
les prestations de nettoyage AJE :
une démarche structurée et responsable

Focus métier

Cheffe de projet à l'AJE et titulaire d'une formation HEC Lausanne, Sonja Saturnin revient sur les raisons qui ont conduit au lancement d'un appel d'offres pour les prestations de nettoyage et sur la procédure mise en œuvre, pour sélectionner l'offre la plus adaptée aux besoins du réseau.

Sonja Saturnin, cheffe de projet et responsable de la supervision du portefeuille projets



Sonja Saturnin, cheffe de projet
Laetitia Margueron, assistante de direction

En tant que collectivité assumant des tâches communales, les réseaux d'accueil de jour de l'enfance sont soumis à la législation sur les marchés publics, selon les valeurs seuils en vigueur. L'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) ainsi que la législation cantonale d'exécution encadrent par conséquent cette démarche.

Cahier des charges précis et harmonisé

Toute procédure d'appel d'offres de marchés publics débute par l'élaboration d'un dossier complet, dont la pièce maîtresse est le cahier des charges. Celui-ci ne se limite pas au descriptif des infrastructures (typologie des salles, surfaces en m², équipements, etc.), mais repose sur une analyse approfondie des besoins spécifiques et du niveau de qualité attendu pour les structures.

L'objectif est de définir clairement les exigences, les tâches à accomplir ainsi que les standards de qualité. Ce document, publié avec l'appel d'offres, devient ensuite partie intégrante du contrat conclu avec le prestataire adjudicataire.

Pour garantir la cohérence et la pertinence du cahier des charges, un groupe de travail a été constitué. Il réunissait des responsables de structures du pré- et du parascolaire, les responsables de l'accueil collectif des réseaux, des représentants du service administratif ainsi que les facility managers. Plusieurs séances ont permis d'harmoniser les exigences à l'échelle du réseau et de définir des indicateurs circonstanciés pour assurer la qualité des prestations.

Procédure transparente et rigoureuse

Le processus s'est articulé autour des étapes suivantes :

- élaboration du dossier d'appel d'offres ;
- publication officielle ;
- phase de questions-réponses avec les prestataires intéressés ;
- dépôt des offres ;
- analyse et évaluation par le comité compétent ;
- publication de la décision d'adjudication.

Un comité d'évaluation, désigné par le comité de pilotage, a examiné les dossiers selon une grille prédéfinie. Il était composé de la direction générale, de la direction des finances, des facility managers, d'un consultant externe spécialisé en marchés publics et de la cheffe de projet.

Les critères d'évaluation, définis en amont et publiés avec l'appel d'offres, étaient connus de tous les soumissionnaires et ne pouvaient être modifiés en cours de procédure. L'analyse des offres, minutieuse et exigeante, a constitué une étape déterminante pour garantir un choix objectif et conforme au cadre légal.

« Cette démarche s'inscrit dans une véritable dynamique d'amélioration continue : harmonisation des pratiques, clarification des attentes, renforcement des standards de qualité et optimisation de l'utilisation des fonds publics. »

SS

Démarche au service du réseau

Au-delà de l'obligation légale, cette procédure a été l'occasion de mener un travail de fond en interne, en s'appuyant sur les compétences professionnelles et la connaissance fine des besoins opérationnels. L'expertise externe sollicitée a permis de sécuriser le processus sur le plan juridique.

Cette démarche s'inscrit dans une véritable dynamique d'amélioration continue: harmonisation des pratiques, clarification des attentes, renforcement des standards de qualité et optimisation de l'utilisation des fonds publics. Elle contribue ainsi à uniformiser le fonctionnement du réseau, à accroître l'efficacité des prestations et à garantir une gestion responsable et transparente des ressources.



Nedima Velagic, assistante administrative et gestionnaire des remplacements
Sonja Saturnin, cheffe de projet
Laeticia Margueron, assistante de direction

UAPE « Les Flocons d'Or » : création d'une antenne de 24 places au Brassus

Nos infrastructures collectives se développent pour s'adapter aux besoins de la population en matière de places d'accueil, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), qui confie aux communes, en collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, l'organisation. Interview de **Raffaella Cantone Meylan**, membre CODIR AJOVAL, municipale Le Chenit et **Simon de Smet**, responsable UAPE « Les Flocons d'Or ».

Focus UAPE





Simon de Smet, responsable UAPE Les Flocons d'Or et Raffaella Cantone Meylan, membre CODIR AJOVAL, municipale Le Chenit. A gauche, l'équipe de l'UAPE Les Flocons d'Or.

Pour répondre aux besoins de places et corollairement au plan quinquennal de développement du réseau AJOVAL, la proposition de la Commune du Chenit de mettre à disposition un local, en extension à l'UAPE les Flocons d'Or, a été validée par la Comité de direction (CODIR), se félicite Raffaella Cantone Meylan, membre du Comité de direction et municipale au Chenit.

Après les décisions politiques, la direction opérationnelle prend le relais pour la réalisation du projet et l'accueil des premiers enfants.

Engagé au 1^{er} septembre 2025, Simon de Smet, responsable des Flocons d'Or, se prête au jeu des questions :

Comment se sont passés vos débuts ?

SdS: Le 27 octobre 2025, la nouvelle antenne accueillait les premiers enfants, soit presque 2 mois après ma prise de fonction. J'ai pu compter sur l'accompagnement de l'ancienne directrice de la structure jusqu'à fin décembre, en plus du soutien expérimenté de l'équipe en place, que je profite de remercier chaleureusement. Une chance de pouvoir travailler en continuité, en s'appuyant sur ce qui se faisait déjà avant.

Un des pans, en tant que responsable de structure, c'est la partie administrative et son lot conséquent d'informations. Là aussi, j'ai pu bénéficier d'un soutien de la direction du réseau à Orbe, autant par le service opérationnel que celui RH. Maintenant que je me suis approprié la matière, je vais pouvoir prendre du temps sur les aspects pédagogiques.

Quant à ma formation en gestion d'équipe et conduite de projet (CAS), exigée par le SCAJE (Service cantonal de l'accueil de jour des enfants), elle est programmée pour 2027 et m'en réjouis.

Combien de places d'accueil compte les Flocons d'Or ?

SdS: Nous avons une autorisation d'accueil de 75 places aux Flocons d'Or, rue des Forges 9, où nous accueillons les enfants de la 1P à la 4P. La nouvelle antenne est une 24 places. Au vu des besoins et grâce à une dérogation temporaire du SCAJE, nous avons pu obtenir 28 places jusqu'au 30 juin 2026, pour les enfants entre 8 et 11 ans (5P – 6P).

Actuellement l'UAPE totalise 99 places sur les deux sites. L'encadrement est assuré par une équipe de 15 personnes, dont deux personnes ont des contrats (taux variables) pour accompagner les enfants à besoins particuliers.

Quels sont les particularités des Flocons d'Or ?

SdS: En tant que seule structure parascolaire de La Vallée de Joux, nous avons une logis-

tique importante au niveau des transports. Les enfants de quatre écoles viennent ici en bus pour le midi et repartent en bus après le repas. Certains reviennent, de la même façon, l'après-midi, après l'école. Pour les enfants de deux autres collèges, les trajets se font à pied.

Dans tous les cas, l'équipe accompagne les enfants de l'école/arrêt de bus jusqu'à l'UAPE.

Les élèves venant des Bioux et du Lieu, villages situés à l'autre bout du lac, le temps de trajet est d'environ 20 minutes. L'accueil de midi est organisé pour qu'ils puissent être servis rapidement. Ils arrivent les derniers et repartent les premiers.

Jouxtant le collège 9, l'UAPE bénéficie d'un accès libre à la cour d'école. Nous pouvons en outre utiliser la salle de gym le mercredi après-midi, en accord avec la commune du Chenit et en collaboration avec le concierger. A proximité, nous avons aussi un terrain de foot et la forêt n'est pas loin. La structure est idéalement entourée de nature. Les enfants de la région ont l'habitude de jouer dehors et sont habillés en conséquence, ce qui facilite les sorties. Notamment en hiver, où nous profitons avec plaisir des jeux de neige.

« La structure est idéalement entourée de nature. Les enfants de la région ont l'habitude de jouer dehors et sont habillés en conséquence »

SdS

Chiffres 2025

AJOVAL

Accueil collectif préscolaire et accueil familial

Valeurs indiquées en CHF
arrondies au franc

Coûts effectifs	13 756 744
Participation parents	4 563 723
Subventions (FAJE, OFAS)	2 882 580
Participation Nestlé	59 742
Autres produits	1 796 388
Excédent de charges couvert par les communes	4 454 311

Accueil collectif parascolaire

Valeurs indiquées en CHF
arrondies au franc

Coûts effectifs	6 334 116
Participation parents	1 915 082
Subventions (FAJE, OFAS)	1 562 040
Autres produits	251 939
Excédent de charges couvert par les communes	2 605 055

Ressources humaines (chiffres au 31.12.2025)

ETP

Personnes

Personnel (sans AMF)	108.56	160
Stagiaires/apprentis	35	35
Remplaçantes (horaire)		71

AFJYR

Valeurs indiquées en CHF
arrondies au franc

Coûts effectifs	4 320 173
Participation parents	2 437 701
Subventions (FAJE, OFAS)	750 584
Autres produits	255 315
Excédent de charges couvert par les communes	876 573

Organisation

Conseil intercommunal

Agiez*, Arnex-sur-Orbe*, Ballaigues*, Baulmes, Bavois, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens*, Bonvillars, Bretonnières*, Bulet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Cronay, Croy*, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens*, L'Abbaye*, L'Abergement*, La Praz*, Le Chenit*, Le Lieu*, Les Clées*, Lignerolle*, Method, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand*, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe*, Orges, Orzens, Pomy, Premier*, Provence, Rances*, Romainmôtier-Envy*, Rovray, Sainte-Croix, Sergey*, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances*, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe*, Vaulion*, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand.

* commune membre du but optionnel AJOVAL

Sophie Dumoulin, présidente, municipale L'Abergement

Nicolas Hernan, vice-président, municipal Method

Carole Pose, secrétaire intercommunale, hors conseil

Comité de direction

Martin Schnorf, président, vice-syndic Yvonand

Jonas Burdel*, vice-président, vice-syndic La Praz,

Julien Wicki, municipal Yverdon-les-Bains, élu le 21 mai en succession à feu Jean-Claude Ruchet

Raffaella Cantone Meylan**, municipale Le Chenit

Nathalie Gigandet, municipale Grandson

Eliane In-Albon**, municipale Lignerolle

Sylvain Fasola, municipal Sainte-Croix

Jean-Marc Bezençon**, municipal Orbe

Claude Ecuyer, vice-syndic Novalles

* président du Comité de direction, section AJOVAL.

** membre du Comité de direction, section AJOVAL.

Direction

Claude Borgeaud, directeur général

Nathalie Lungo-Tuchschnid, adjointe de direction, resp. communication

Frédéric Viquerat, directeur Centre social régional (CSR) / Agence d'assurances sociales (AAS)

Fabrizio Cilli, directeur Accueil de jour de l'enfance (AJE), dès le 14 mars en succession à

Michael Lanza, membre de la direction générale, détaché à l'AJE

Carla Reynaud, directrice Ressources humaines (RH)

Damien Pourplanche, directeur Finances (FIN)

Impressum

Gestion de projet : Nathalie Lungo-Tuchs Schmid

Texte : Yannick Rappan et Nathalie Lungo-Tuchs Schmid

Graphisme : About Blank Design Office, Renens

Photographies : Hugues Siegenthaler

Photolithographie : à point nommé

Impression : Cavin-Baudat

ARAS JUNOVA, au cœur de l'action sociale
et de l'accueil de jour de l'enfance.